

Richmond n'imputera aucun intérêt sur les comptes de taxes d'avril

Richmond, le 7 avril 2020 – Les conseillers municipaux de la Ville de Richmond ont résolu de réduire à zéro le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes municipales et les droits de mutations immobilières échus depuis le 16 mars dernier.

Ainsi, la Ville de Richmond informe la population que, dans le contexte actuel en lien avec le coronavirus, les intérêts sur les comptes de taxes municipales et les droits de mutations sont suspendus jusqu'au 31 mai 2020. La date d'échéance du compte de taxes du 15 avril est toutefois maintenue.

À défaut de recevoir un avis, les chèques postdatés que nous avons en notre possession ainsi que les paiements préautorisés seront traités à la date initialement prévue. Pour les citoyens qui ont adhéré au mode de versements égaux le prélèvement convenu sera effectué.

« Dans la situation difficile que nous traversons, il était impératif pour les élus municipaux de prendre cette décision qui vient alléger la responsabilité financière des propriétaires résidentiels et commerciaux. Toutefois, les citoyens qui ne se trouvent pas dans une situation précaire sont invités à faire leur paiement de taxes ou de droits de mutations selon l'échéancier actuellement en vigueur. Nous sommes conscients que plusieurs citoyens vivent des moments difficiles et nous croyons que notre priorité est d'être solidaires afin de traverser cette crise », souligne le maire, M. Bertrand Ménard.

D'autre part, le conseil a convenu de fermer tous ses parcs et ce, à compter d'aujourd'hui. Les élus ont aussi pris la décision de maintenir la fermeture de l'hôtel de ville et ce, jusqu'au 4 mai inclusivement.

La soirée en hommage aux bénévoles qui devait se tenir le 23 avril prochain est également reportée. Malgré tout, « le bénévolat revêt toute son importance dans les circonstances actuelles et nous encourageons chacun à offrir de son temps pour les plus démunis d'entre nous », mentionne M. Ménard.

Le conseil municipal suit de près la situation du coronavirus et réévaluera au besoin les différentes mesures qu'il vient de prendre ou en prendra de nouvelles selon les directives gouvernementales et de la Santé publique du Québec.

- 30 -

Source : Rémi-Mario Mayette
directeur général
819 578-0921